



ACTE D'ENGAGEMENT SIMPLIFIE
Valant règlement de consultation

Suivi des odonates sur la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitants (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Contexte : Le Lac de Malaguet est une retenue d'eau créée au Moyen-Âge, localisée sur les communes de Monlet, Sembadel et Félines en Haute-Loire. Le site a été classé comme Réserve naturelle régionale (RNR) en 2014, les principaux intérêts justifiant un tel classement étant :

- Une qualité paysagère remarquable,
- Des gazons amphibies et des herbiers aquatiques d'une grande rareté,
- Un complexe tourbeux incluant la plus importante accumulation de tourbe du plateau de La Chaise-Dieu.



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Foréz est gestionnaire de la RNR depuis son classement.

L'un des objectifs à long terme de la Réserve est **l'amélioration des connaissances naturalistes et scientifiques. Il est donc prévu de poursuivre le suivi des odonates dont la présence renseigne notamment sur l'état de conservation des herbiers aquatiques.**

Mission :

La mission correspond à **l'étude des populations d'odonates** de la Réserve naturelle régionale et de ses abords directs. Elle comprendra :

- L'établissement d'une liste systématique des espèces, dont la diversité sera analysée au regard du contexte écologique et régional ;
- La mise en évidence des espèces patrimoniales et une analyse des statuts et des enjeux de conservation associés ;
- La proposition de préconisations de gestion des zones humides et habitats aquatiques pour favoriser les odonates au vu des enjeux de conservation identifiés sur le site ;
- La proposition d'éventuelles mesures de suivi à mettre en place ou à ajuster.

Le prestataire retenu devra comparer ses résultats avec ceux des précédentes études afin de tirer des conclusions sur l'état de conservation des milieux et les pratiques de gestion. Les rapports seront mis à disposition du prestataire retenu.

La méthodologie suivie sera la même que celles des années précédentes : suivi des deux transects avec identification (capture non destructive et récolte d'exuvies). Les prospections se feront sur deux périodes afin de contacter les espèces précoces et les plus tardives (courant juin et juillet/août).

Remarque : Les listes d'espèces des années précédentes seront transmises au prestataire retenu dans le cadre de ce marché (dernière étude en 2025).

Un dialogue régulier avec le Parc est attendu au cours de la mission. Le prestataire devra tenir la chargée de mission informée de ses dates de passage sur le site. Une réunion en visioconférence sera organisée avant le démarrage de l'étude pour caler la méthodologie et le terrain, et après la restitution du rapport intermédiaire pour échanger sur les résultats.

A noter : le lac de Malaguet a été vidangé à l'automne 2024 et il n'a pas été réempoisonné. Il n'y a pas eu d'activité de pêche à la mouche sur le lac en 2025.

Livrables attendus :

Le rapport attendu rendra compte :

- De la méthode utilisée (qui se rapprochera le plus possible du protocole national STELI),
- Des résultats des inventaires selon les critères définis ci-dessus et leur analyse,
- Des conclusions sur l'état de conservation des milieux et les pratiques de gestion,
- Un résumé de l'étude d'une page maximum.



Planning prévisionnel :

Une première version du rapport sera envoyée au Parc le 26 septembre 2026. Après prise en compte des remarques éventuelles, le **rapport final sera transmis au plus tard le 30 octobre 2026**.

Le rapport définitif correspondant à cette mission sera fourni en deux exemplaires papier couleur ainsi qu'une version informatique (version Word et PDF, photographies et graphiques en format jpeg, tableau des données compatible avec Géonature). Les données cartographiques devront utiliser la projection en Lambert 93 et être compatibles avec le logiciel QGIS.

Le logo des financeurs (**en Annexe 1**) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Le prestataire devra saisir les données soit directement dans Géonature grâce à un compte temporaire créé par le Parc (une liste des espèces observées avec leur nom latin et leur CD_NOM devra être transmise au préalable au Parc), soit dans le tableau Excel fourni par le Parc (**en annexe 2**) en respectant strictement les champs à renseigner.

Durée du marché :

Le marché sera conclu jusqu'au 31/12/2026.

Budget :

Le montant maximal attribué à cette étude est de **2 000€**.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. La valeur scientifique et technique, la méthodologie proposée : 40%
2. Le prix : 40%
3. Le délai d'exécution et le planning proposé : 20%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché :

Montant HT :



Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le jeudi **13 mars 2026** – 12 h (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9- Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☐



DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la prestation proposée et des moyens humains dédiés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional
Livradois-Forez



Annexes :

Annexe 1 logos à mettre sur le rapport



Logo de la Réserve



Logo des financeurs



Logo du commanditaire de l'étude

Annexe 2 : Document Excel pour la saisie des données sur Géonature